

# Déclaration liminaire au CSE du réseau France 3 du 16 février 2022

## CSE, fin de l'acte 1

Voici venue la dernière réunion de la mandature pour notre CSE. L'heure de se retourner sur les 3 premières années de cette nouvelle instance voulue par le duo Macron-Pénicaud officiellement – et hypocritement – pour renforcer le dialogue social ; en réalité pour noyer les élus sous un vaste champ de prérogatives, tout en leur retirant les moyens de les assumer pleinement.

Tout était raccord, même le casting. Au moment de sa constitution, en novembre 2018, ce CSE était présidé par Olivier Montels, qui étalait avec morgue et désinvolture sa détestation du dialogue social et son mépris pour les élus.

En 3 ans, les patrons se sont succédés à la vitesse de la lumière et vous êtes déjà, Monsieur Martinetti, le 4e président de cette pourtant jeune instance.

Cette instabilité managériale n'a guère favorisé l'avancée des projets ou la qualité du dialogue social.

On se remémorera les longs mois émaillés d'incessants conflits d'interprétation sur les rôles et les prérogatives des uns et des autres, en particulier autour des représentants de proximité. Non contente d'avoir largement cherché à tirer profit de l'effet d'aubaine des Ordonnances Macron pour réduire le nombre d'élus et économiser de l'ETP, la direction, en central comme en région, a dans un 1er temps espéré s'exonérer des contraintes d'un dialogue social. Il a fallu sans cesse batailler – une perte d'énergie stérile – et malheureusement, le chemin reste encore long.

En définitive, alors que le législateur avait espéré dynamiter le pouvoir des CHSCT, les questions de santé sont devenues l'un des points de préoccupation majeurs de notre CSE, traversant tous les projets et révélant l'incapacité de cette direction à mettre en place une politique de prévention des risques professionnels.

Les exemples sont légion : la désastreuse restructuration des moyens internes de fabrication, le déménagement pathogène de France 3 Paris Ile de France au siège ou plus récemment le crash de l'expérimentation autour de la régie de Rouen.

10 ans d'essorage des effectifs, de désorganisation et d'intensification du travail, d'absence de projets qualitatifs ont abouti à une dégradation globale des conditions de travail et de la santé des salariés. En témoignent la multiplication, dans les antennes, des crises, des alertes autour de la santé – plus d'une trentaine en 3 ans, dont certaines extrêmement graves – dont la CSSCT et ce CSE ont été au final le réceptacle.

Les élus, en local comme au national, y ont déployé beaucoup d'énergie, avec parfois le sentiment de creuser dans le sable et une vraie interrogation sur le sens de leur engagement.

Cela laisse des traces et il n'est pas sûr que le peu de bougés sur les moyens des instances ou sur la capacité de l'entreprise à apprendre de ses erreurs pour anticiper ou prévenir les difficultés, laisse présager des jours meilleurs.

Tous nos vœux de combativité aux futurs élus de cette instance. A eux d'écrire l'acte 2 en s'affirmant comme un véritable contre-pouvoir.

En ce qui concerne la CGT, nous ne baisserons pas la garde et poursuivrons notre travail pour défendre et préserver les conditions de travail des salariés, leur santé et développer leurs activités.

Paris, le 16 février 2022